RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01251
Numéro SIREN : 500 928 031
Nom ou dénomination : JOVAL

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002537

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *PERPIGNAN*

Date : 05/06/2020

612353

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/002537**
n°de gestion : **2007B01251**
n°SIREN : **500 928 031 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 05/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

JOVAL - Société par actions simplifiée
route de Prades 66270 le Soler -FRANCE-

date de clôture : 31/10/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN

612353

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	29 796	17 720	12 076	18 036	- 5 960
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	184 000		184 000	184 000	
Constructions	320 605	56 134	264 471	280 501	- 16 030
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	25 826	10 130	15 696	18 819	- 3 123
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**560 227**	**83 984**	**476 243**	**501 355**	**- 25 112**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	570		570	570	
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 000		1 000		1 000
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	972		972	972	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	500		500	500	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	10		10	10	
Disponibilités	8 185		8 185	6 689	1 496
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	352		352	332	20
TOTAL (II)	**11 590**		**11 590**	**9 073**	**2 517**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**571 817**	**83 984**	**487 834**	**510 428**	**- 22 594**

Certifié conforme le 05 février 2020

EXCO AURIS

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 140)	10 140	10 140	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	67 360	67 360	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 014	1 014	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	255 238	269 246	- 14 008
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-18 141	-14 008	- 4 133
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**315 611**	**333 752**	**- 18 141**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	142 078	152 008	- 9 930
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	1 770	1 770	
. Associés	26 956	19 956	7 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 150	2 674	- 1 524
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	269	269	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**172 223**	**176 677**	**- 4 454**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**487 834**	**510 428**	**- 22 594**

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	29 796	17 720	12 076	18 036	- 5 960
201000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	*29 796*		*29 796*	*29 796*	
280100 AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT		*17 720*	*-17 720*	*-11 761*	*- 5 959*
Terrains	184 000		184 000	184 000	
211000 TERRAINS	*184 000*		*184 000*	*184 000*	
Constructions	320 605	56 134	264 471	280 501	- 16 030
213000 CONSTRUCTIONS	*320 605*		*320 605*	*320 605*	
281300 AMORT CONSTRUCTIONS		*56 134*	*-56 134*	*-40 104*	*- 16 030*
Autres immobilisations corporelles	25 826	10 130	15 696	18 819	- 3 123
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	*9 393*		*9 393*	*9 393*	
218120 AMENAGEMENT ALFRE MUSSET	*11 038*		*11 038*	*11 038*	
218400 MOBILIER	*5 395*		*5 395*	*5 395*	
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		*3 182*	*-3 182*	*-2 243*	*- 939*
281812 AMORT AAI ALFRED DE MUSSET		*2 257*	*-2 257*	*-1 153*	*- 1 104*
281840 AMORT. MOBILIER		*4 691*	*-4 691*	*-3 612*	*- 1 079*
TOTAL (I)	560 227	83 984	476 243	501 355	**- 25 112**
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	570		570	570	
411100 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES	*570*		*570*	*570*	
. Fournisseurs débiteurs	1 000		1 000		1 000
401000 FOURNISSEURS	*1 000*		*1 000*		*1 000*
. Etat, impôts sur les bénéfices	972		972	972	
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	*972*		*972*	*972*	
. Autres	500		500	500	
467200 NOTAIRE MAITRE CHANCE	*500*		*500*	*500*	
Valeurs mobilières de placement	10		10	10	
503100 ACTIONS TITRES COTES	*10*		*10*	*10*	
Disponibilités	8 185		8 185	6 689	1 496
512000 BANQUES	*8 185*		*8 185*	*6 689*	*1 496*
Charges constatées d'avance	352		352	332	20
486100 CHARGES CONSTATEES AVANCES	*352*		*352*	*332*	*20*
TOTAL (II)	11 590		11 590	9 073	**2 517**
TOTAL ACTIF (0 à V)	571 817	83 984	487 834	510 428	- 22 594

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 14	10 140	10 140	
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	*10 140*	*10 140*	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	67 360	67 360	
104100 PRIMES D'EMISSION	*67 360*	*67 360*	
Réserve légale	1 014	1 014	
106100 RESERVE LEGALE	*1 014*	*1 014*	
Autres réserves	255 238	269 246	- 14 008
106800 AUTRES RESERVES	*255 238*	*269 246*	*- 14 008*
Résultat de l'exercice	-18 141	-14 008	- 4 133
TOTAL (I)	315 611	333 752	**- 18 141**
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	142 078	152 008	- 9 930
164100 PRET 200831 04	*142 078*	*152 008*	*- 9 930*
Divers	1 770	1 770	
165000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS	*570*	*570*	
165100 DEPOTS RECUS	*600*	*600*	
165200 DEPOT GARANTIE	*600*	*600*	
Associés	26 956	19 956	7 000
455500 JOSE DE OLIVEIRA	*26 956*	*19 956*	*7 000*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 150	2 674	- 1 524
401000 FOURNISSEURS	*394*	*1 714*	*- 1 320*
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	*756*	*960*	*- 204*
. Autres impôts, taxes et assimilés	269	269	
448610 CET	*269*	*269*	
TOTAL (IV)	172 223	176 677	**- 4 454**
TOTAL PASSIF (I à V)	487 834	510 428	- 22 594

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	21 486		21 486	20 769	717	3,45
Chiffres d'affaires Nets	**21 486**		**21 486**	**20 769**	**717**	**3,45**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			163	1 504	- 1 341	-89,16
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			**21 649**	**22 273**	**- 624**	**-2,80**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			8 596	6 513	2 083	31,98
Impôts, taxes et versements assimilés			3 796	2 219	1 577	71,07
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations			25 112	25 112		0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			**37 504**	**33 843**	**3 661**	**10,82**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-15 855**	**-11 570**	**- 4 285**	**37,04**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 286	2 438	- 152	-6,23
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**2 286**	**2 438**	**- 152**	**-6,23**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-2 286**	**-2 438**	**152**	**6,23**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**-18 141**	**-14 008**	**- 4 133**	**29,50**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	**21 649**	**22 273**	**- 624**	**-2,80**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**39 790**	**36 282**	**3 508**	**9,67**
RESULTAT NET	**-18 141**	**-14 008**	**- 4 133**	**29,50**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	21 486		21 486	20 769	717	3,45
706100 LOYERS PETIT EDDY	*7 071*		*7 071*	*7 068*	*3*	*0,04*
706110 LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	*7 070*		*7 070*	*7 067*	*3*	*0,04*
706120 LOYERS	*7 345*		*7 345*	*6 634*	*711*	*10,72*
Chiffre d'affaires Net	21 486		21 486	20 769	717	3,45

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfe	163	1 504	- 1 341	-89,16
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	*163*	*1 504*	*- 1 341*	*-89,16*
Total des produits d'exploitation (I)	21 649	22 273	- 624	-2,80
Autres achats et charges externes	8 596	6 513	2 083	31,98
606110 ELECTRICITE	*182*	*179*	*3*	*1,68*
615530 ENTRETIEN POLLESTRES	*2 863*	*2 526*	*337*	*13,34*
615540 ENTRETIEN LE SOLER	*3 109*	*1 070*	*2 039*	*190,56*
616000 ASSURANCE LE SOLER	*190*	*136*	*54*	*39,71*
616110 ASSURANCE HAB POLLESTRES	*252*	*234*	*18*	*7,69*
616120 ASSURANCE LE SOLER ALFRED DE M	*148*	*142*	*6*	*4,23*
616160 ASSURANCE PRET	*1 176*	*1 176*		*0,00*
622610 HONORAIRES COMPTABLES	*552*	*876*	*- 324*	*-36,99*
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX		*46*	*- 46*	*-100*
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	*124*	*127*	*- 3*	*-2,36*
Impôts, taxes et versements assimilés	3 796	2 219	1 577	71,07
635000 IMPOTS TAXES VERSEMENTS. ADM DES IMPOTS	*375*	*213*	*162*	*76,06*
635220 TAXE FONCIERE POLLESTRES	*1 040*	*1 016*	*24*	*2,36*
635230 TAXES FONCIERES LE SOLER	*1 704*	*990*	*714*	*72,12*
635240 TAXES FONCIERES SOLER A.MUSSET	*677*		*677*	*N/S*
Dotations aux amortissements sur immobilisations	25 112	25 112		0,00
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	*5 959*	*5 959*		*0,00*
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	*19 152*	*19 152*		*0,00*
Total des charges d'exploitation (II)	37 504	33 843	3 661	10,82
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-15 855**	**-11 570**	**- 4 285**	**37,04**
Intérêts et charges assimilées	2 286	2 438	- 152	-6,23
661160 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	*2 286*	*2 438*	*- 152*	*-6,23*
Total des charges financières (VI)	2 286	2 438	- 152	-6,23
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-2 286**	**-2 438**	**152**	**6,23**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-18 141**	**-14 008**	**- 4 133**	**29,50**
Total des Produits (I+III+V+VII)	21 649	22 273	- 624	-2,80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	39 790	36 282	3 508	9,67
RESULTAT NET	**-18 141**	**-14 008**	**- 4 133**	**29,50**

Liasse 19 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Route de Prades 66270 LE SOLER — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 50928031000045 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2019

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	29 796	AC 17 720	12 076
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	184 000	AO	184 000
	Constructions	AP	320 605	AQ 56 134	264 471
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 826	AU 10 130	15 696
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	560 227	BK 83 984	476 243
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	570	BY	570
	Autres créances (3)	BZ	2 472	CA	2 472
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	10	CE	10
	Disponibilités	CF	8 185	CG	8 185
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	352	CI	352
	TOTAL (III)	CJ	11 590	CK	11 590
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	571 817	1A 83 984	487 834

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2019

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 140)	DA	10 140
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	67 360
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 014
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	255 238
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(18 141)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	315 611
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	142 078
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	28 726
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 150
	Dettes fiscales et sociales	DY	269
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	172 223
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	487 834

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 119
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Sage Experts-comptables - janvier 2019 - tous prélèvements

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	21 486	FH		FI	21 486	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	21 486	FK		FL	21 486	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	163	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	21 649	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 596	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 796	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	25 112	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	37 504	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(15 855)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 286	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 286	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(2 286)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	(18 141)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Etats-comptables Janvier 2019 - Etat non modifiable

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	21 649
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	39 790
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(18 141)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	163
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5)

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des cessions)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ	29 796	D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	184 000	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	320 605	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	20 431	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	5 395	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III			LN	530 431	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations			8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV			LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	560 227	ØH		ØJ	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ	29 796	D7	29 796
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	184 000	LZ	184 000
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	320 605	MC	320 605
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	20 431	MO	20 431
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	5 395	MU	5 395
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG		NH	530 431	NI	530 431
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	560 227	ØM	560 227

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BASE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 31102019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SABS Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2019

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	11 761	EL	5 959	EM		EN	17 720
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	40 104	PN	16 030	PO		PQ	56 134
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 396	QE	2 043	QF		QG	5 439
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 612	QM	1 079	QN		QO	4 691
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	47 112	QV	19 152	QW		QX	66 264
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	58 872	ØP	25 112	ØQ		ØR	83 984

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non versé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non versé (NS + NT + NU)	NY		Total général non versé (NW – NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables (février 2019 - Etat préparatoire.

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quindecies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	570		570		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	972		972		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 500		1 500		
	Charges constatées d'avance	VS	352		352		
	TOTAUX	VT	3 394	VU	3 394	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	142 078	9 930	41 295	90 853
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 770	1 770		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 150	1 150		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	269	269		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	26 956	(0)	26 956	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	172 223	VZ 13 119	68 251	90 853
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	9 930	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS | Formulaire déposé au titre de l'IR : ET | Néant ☐* | Exercice N clos le : 31/12/2019

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 *bis*) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values nettes à court terme					WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
						TOTAL I	WR

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS	18 141
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *					WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)					WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %					WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19 %					WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et cotisations * Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CIOE (Art. 44 *undecies*)	I6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *decdecies*)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 *quatervicies*)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)			PC	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
						TOTAL II	XH	18 141

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)		XJ 18 141
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 18 141

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : état préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	46 173
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	46 173
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	18 141
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	64 314

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WT		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat non personnalisé.

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2019

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(14 008)
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	(14 008)

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	(14 008)
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(14 008)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance			YT	
	– Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	XQ	
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	552
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	ST	8 044
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	8 596
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	9Z	3 796
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			YX	3 796
TVA	– Montant de la TVA collectée			YY	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *			ØB	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	– Numéro de centre agréé *	XP			
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– *Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies*			RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

BASIS Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

⑫ **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* [1]	Valeur d'origine* [2]	Valeur nette réévaluée* [3]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [4]	Autres amortissements* [5]	Valeur résiduelle [6]
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente [7]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [8]	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme [9]	Long terme [10] : 19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) [11]
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) [12]						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) [10]						
		CADRE C : autres plus values taxable à 19 % [11]						
				(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat prévisionnel

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BASE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H ⑦
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1						
	N 2						
	N 3						
	N 4						
	N 5						
	N 6						
	N 7						
	N 8						
	N 9						
	N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : état préparatoire.

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: JOVAL SAS — Néant ☒*

Exercice ouvert le: 01112018 et clos le: 31102019 — Données en nombre de mois: 1 | 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	/ /	GZ	/ /	/
Date de cessation			HR	/ /	/

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

SAGE Experts-comptables janvier 2019 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2019

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31102019 N° SIRET 5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JOVAL SAS

ADRESSE (voie) Route de Prades

CODE POSTAL 66270 VILLE LE SOLER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	676

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique DE OLIVERA | Prénom(s) José Fernando | Nom marital | % de détention 99,26 | Nb de parts ou actions 671 | Naissance: Date 10/06/1959 | N° Département 99 | Commune Caldas Da Rainha | Pays | Adresse : N° | Voie Route de Prades | Code Postal 66270 | Commune LE SOLER | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N°2059-G-SD 2019

(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31102019 N° SIRET 5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JOVAL SAS

ADRESSE (voie) Route de Prades

CODE POSTAL 66270 VILLE LE SOLER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2019

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01112018	et clos le	31102019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
JOVAL SAS Route de Prades 66270 LE SOLER	
SIRET 5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5	**Mél :** jode-oliveira@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Agences immobilièrea

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%* | Bénéfice imposable à 28% | Déficit: 18 141

Bénéfice imposable à 15%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A | Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies*

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* | Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A | Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater* X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / Adresse — N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / Adresse — N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI | NON | Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
EXCO AURIS 16 CHEMIN DE SAINT GAUDERIQUE 66330 CABESTANY Tél: 04 68 84 50 35	Tél:
OGA/OMGA | Viseur conventionné | (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné	Date: 03022020 Lieu: LE SOLER
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

SAAS Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD
2019

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
VALERIA DE OLIVERA ROUTE DE PARDES 66270 LE SOLER	5						
José Fernando DE OLIVERA Président Route de Prades 66270 LE SOLER	671						

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (6)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (7)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SAGE Experts-comptables janvier 2019 - Etat préparatoire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2019)

Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice
du 01/11/2018
au 31/10/2019

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS
Adresse Route de Prades 66270 LE SOLER

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6) 6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2019 . . (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice . . 2019 . . 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire

À LE SOLER, le 03022020

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire

Annexes 19

JOVAL SAS

ANNEXE

Période du 01/11/2018 au 31/10/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/10/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 487 833,50 E.

Le résultat net comptable est une perte de 18 140,87 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/02/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

JOVAL SAS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/11/2018 au 31/10/2019 Des comptes annuels présenté en EUROS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet EXCO AURIS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par JOVAL SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/10/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	*487 834*
Chiffre d'affaires hors taxes	*21 486*
Résultat net de l'exercice (perte)	*-18 141*

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour EXCO AURIS
Fait à CABESTANY le 05/02/2020

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2018 au 31/10/2019

Présenté en Euros

Liste des Immobilisations

Compte 201000 / 280100 FRAIS D'ETABLISSEMENT

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 FRAIS NOTAIRE SOLER	26/01/2016	10 669,00		10 669,00	L 20,00	5 897,59	2 133,80	8 031,39			2 637,61
0002 FRAIS NOTAIRE SOLER	26/06/2016	3 026,40		3 026,40	L 20,00	1 420,73	605,28	2 026,01			1 000,39
0003 FRAIS AVOCAT MARTEILL	29/06/2016	2 893,00		2 893,00	L 20,00	1 353,28	578,60	1 931,88			961,12
0004 AC ALFRED DE MUSSET/LE SOLER	30/08/2017	13 207,90		13 207,90	L 20,00	3 089,18	2 641,58	5 730,76			7 477,14
Sous-total		**29 796,30**		**29 796,30**		**11 760,78**	**5 959,26**	**17 720,04**			**12 076,26**

Compte 211000 / 281100 TERRAINS

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TERRAIN POLLESTRES	26/06/2015	59 000,00	59 000,00		N.A.0,00						59 000,00
0002 TERRAIN SOLER	26/01/2016	75 000,00			N.A.0,00						75 000,00
0003 TERRAIN ALFRED DE MUSSET	30/08/2017	50 000,00			N.A.0,00						50 000,00
Sous-total		**184 000,00**	**59 000,00**								**184 000,00**

Compte 213000 / 281300 CONSTRUCTIONS

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 CONSTRUCTION POLLESTRES	26/06/2015	115 605,00		115 605,00	L 5,00	19 347,75	5 780,25	25 128,00			90 477,00
0002 AC ALFRED DE MUSSET/LE SOLER	30/08/2017	95 000,00		95 000,00	L 5,00	5 554,86	4 750,00	10 304,86			84 695,14
0003 CONSTRUCTION SOLER	01/11/2015	110 000,00		110 000,00	L 5,00	15 201,39	5 500,00	20 701,39			89 298,61
Sous-total		**320 605,00**		**320 605,00**		**40 104,00**	**16 030,25**	**56 134,25**			**264 470,75**

Compte 218100 / 281810 INSTAL./AGENC.DIVERS

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 POLLETRES ELECTRICITE	01/11/2015	1 475,00		1 475,00	L 10,00	442,50	147,50	590,00			885,00
0002 POLLESTRES PEINTURE	09/06/2016	4 242,13		4 242,13	L 10,00	1 015,75	424,21	1 439,96			2 802,17
0003 POLLESTRES SALLE DE BAIN	23/08/2016	1 484,72		1 484,72	L 10,00	324,98	148,47	473,45			1 011,27
0004 POLLESTRES PLOMBERIE	08/09/2016	600,00		600,00	L 10,00	128,83	60,00	188,83			411,17
0005 POLLESTRES AAI SALLE DE BAIN	03/10/2016	1 591,21		1 591,21	L 10,00	330,62	159,12	489,74			1 101,47
Sous-total		**9 393,06**		**9 393,06**		**2 242,68**	**939,30**	**3 181,98**			**6 211,08**

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2018 au 31/10/2019 — Présenté en Euros

Compte 218120 / 281812 — AMENAGEMENT ALFRE MUSSET

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 AMENAGEMENT MAISON SOLER ALI	15/10/2017	11 038,01		11 038,01	L 10,00	1 152,86	1 103,80	2 256,66			8 781,35
Sous-total		**11 038,01**		**11 038,01**		**1 152,86**	**1 103,80**	**2 256,66**			**8 781,35**

Compte 218400 / 281840 — MOBILIER

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 MOBILIERS POLLESTRES	26/06/2015	5 395,00		5 395,00	L 20,00	3 612,00	1 079,00	4 691,00			704,00
Sous-total		**5 395,00**		**5 395,00**		**3 612,00**	**1 079,00**	**4 691,00**			**704,00**

Total général	**560 227,37**	**59 000,00**	**376 227,37**		**58 872,32**	**25 111,61**	**83 983,93**		**476 243,44**

Balance

JOVAL SAS

BALANCE GENERALE

Période du 01/11/2018 au 31/10/2019 — Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
101300	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE *		10 140,00		10 140,00
104100	PRIMES D'EMISSION *		67 360,00		67 360,00
106100	RESERVE LEGALE *		1 014,00		1 014,00
106800	AUTRES RESERVES *	14 008,40	269 246,05		255 237,65
129000	RESULTAT DE L'EXERCICE PERTE *	14 008,40	14 008,40		
164100	PRET 200831 04 *	9 929,99	152 007,74		142 077,75
165000	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS *		570,00		570,00
165100	DEPOTS RECUS *		600,00		600,00
165200	DEPOT GARANTIE *		600,00		600,00
	Total 1	**37 946,79**	**515 546,19**		**477 599,40**
201000	FRAIS D'ETABLISSEMENT *	29 796,30		29 796,30	
211000	TERRAINS *	184 000,00		184 000,00	
213000	CONSTRUCTIONS *	320 605,00		320 605,00	
218100	INSTAL./AGENC.DIVERS *	9 393,06		9 393,06	
218120	AMENAGEMENT ALFRE MUSSET *	11 038,01		11 038,01	
218400	MOBILIER *	5 395,00		5 395,00	
280100	AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT *		17 720,04		17 720,04
281300	AMORT CONSTRUCTIONS *		56 134,25		56 134,25
281810	AMORT.AG.CONS.DIVERS *		3 181,98		3 181,98
281812	AMORT AAI ALFRED DE MUSSET *		2 256,66		2 256,66
281840	AMORT. MOBILIER *		4 691,00		4 691,00
	Total 2	**560 227,37**	**83 983,93**	**560 227,37**	**83 983,93**
401000	FOURNISSEURS *	9 349,81	8 744,25	1 000,00	394,44
408100	FOURN FACTURES NON PARVENUES. *	204,00	960,00		756,00
411100	CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES *	570,00		570,00	
444000	ETAT IMPOTS S/BENEFICES *	972,00		972,00	
448610	CET *		269,00		269,00
455500	JOSE DE OLIVEIRA *		26 955,53		26 955,53
467200	NOTAIRE MAITRE CHANCE *	500,00		500,00	
486100	CHARGES CONSTATEES AVANCES *	684,62	332,19	352,43	
	Total 4	**12 280,43**	**37 260,97**	**3 394,43**	**28 374,97**
503100	ACTIONS TITRES COTES *	10,32		10,32	
512000	BANQUES *	35 596,76	27 411,45	8 185,31	
	Total 5	**35 607,08**	**27 411,45**	**8 195,63**	
606110	ELECTRICITE	182,02		182,02	
615530	ENTRETIEN POLLESTRES	2 862,73		2 862,73	
615540	ENTRETIEN LE SOLER	3 109,06		3 109,06	
616000	ASSURANCE LE SOLER	238,35	48,22	190,13	
616110	ASSURANCE HAB POLLESTRES	426,89	174,91	251,98	
616120	ASSURANCE LE SOLER ALFRED DE M	277,35	129,30	148,05	
616160	ASSURANCE PRET	1 176,48		1 176,48	
622610	HONORAIRES COMPTABLES	876,00	324,00	552,00	
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	124,00		124,00	
635000	IMPOTS TAXES VERSEMENTS. ADM DES I	375,00		375,00	
635220	TAXE FONCIERE POLLESTRES	1 040,00		1 040,00	
635230	TAXES FONCIERES LE SOLER	1 704,00		1 704,00	
635240	TAXES FONCIERES SOLER A.MUSSET	677,00		677,00	
661160	INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEE	2 285,77		2 285,77	
681110	DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	5 959,26		5 959,26	
681120	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	19 152,35		19 152,35	
	Total 6	**40 466,26**	**676,43**	**39 789,83**	
706100	LOYERS PETIT EDDY	129,00	7 200,00		7 071,00
706110	LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	130,00	7 200,00		7 070,00
706120	LOYERS		7 344,96		7 344,96

JOVAL SAS

BALANCE GENERALE

Période du 01/11/2018 au 31/10/2019 Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
791000	TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION		163,00		163,00
	Total 7	**259,00**	**21 907,96**		**21 648,96**
	Total Général	**686 786,93**	**686 786,93**	**611 607,26**	**611 607,26**

Résultat au 31/10/2019 : Perte de 18 140,87 Euros

* *Avec A Nouveaux.*

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Variation	%
	Ventes de marchandises				
-	Coût direct d'achat				
+/-	Variation du stock de marchandises				
	Marge commerciale (I)				
	Taux de marge commerciale	%	%		
+	Production vendue	21 486	20 769	717	3,45
+	Production stockée				
+	Production immobilisée				
	Production de l'exercice	**21 486**	**20 769**	**717**	**3,45**
-	Matières premières et approvisionnements consommés				
-	Sous-traitance directe				
	Marge brute sur production (II)	**21 486**	**20 769**	**717**	**3,45**
	Taux de marge brute sur production	**100,00 %**	**100,00 %**		
	Marge brute globale (I + II)	**21 486**	**20 769**	**717**	**3,45**
	Taux de marge brute globale	**100,00 %**	**100,00 %**		
-	Services extérieurs et autres charges externes	8 596	6 513	2 083	31,98
	Valeur ajoutée produite	**12 890**	**14 256**	**- 1 366**	**-9,58**
	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	**59,99 %**	**68,64 %**		
+	Subventions d'exploitation				
-	Impôts, taxes et versements assimilés	3 796	2 219	1 577	71,07
-	Salaires et traitements				
-	Charges sociales				
	Excédent brut d'exploitation	**9 094**	**12 037**	**- 2 943**	**-24,45**
	Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	**42,32 %**	**57,96 %**		
+	Reprise sur amortissements et provisions				
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	25 112	25 112		0,00
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant				
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante				
-	Autres charges de gestion courante				
+	Transfert de charges d'exploitation	163	1 504	- 1 341	-89,16
	Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**-15 855**	**-11 570**	**- 4 285**	**37,04**
	Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	**-73,79 %**	**-55,71 %**		
+	Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations				
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés				
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change				
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées	2 286	2 438	- 152	-6,23
-	Différences négatives de change				
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
	Résultat courant avant impôts	**-18 141**	**-14 008**	**- 4 133**	**29,50**
	Résultat courant / chiffre d'affaires	**-84,43 %**	**-67,45 %**		

		Exercice clos le 31/10/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Variation	%
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+	Reprises sur provisions & transferts de charges exceptº.				
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	Résultat exceptionnel				
-	Participation des salariés aux résultats				
-	Impôts sur les bénéfices				
	Résultat net Comptable	**-18 141**	**-14 008**	**- 4 133**	**29,50**
	Résultat net / chiffre d'affaires	**-84,43 %**	**-67,45 %**		

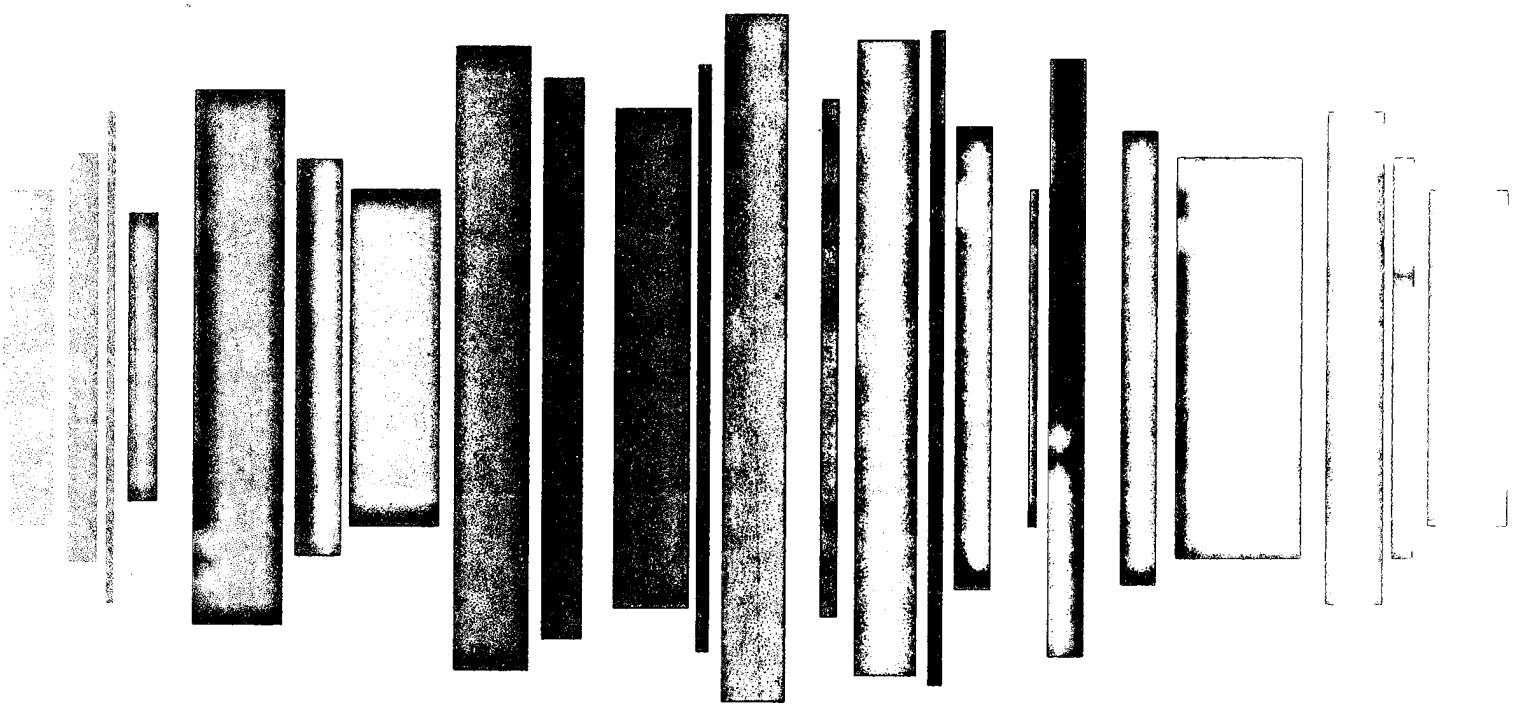

16 Chemin de Saint Gauderique
66330 Cabestany
Tél : 04 68 84 50 35 - Fax : 04 68 87 29 94

SAS d'Expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Perpignan
Capital de 40 000 € - RCS Perpignan 518 954 920

Exco
Auris

REÇU
05 JUIN 2020
2537

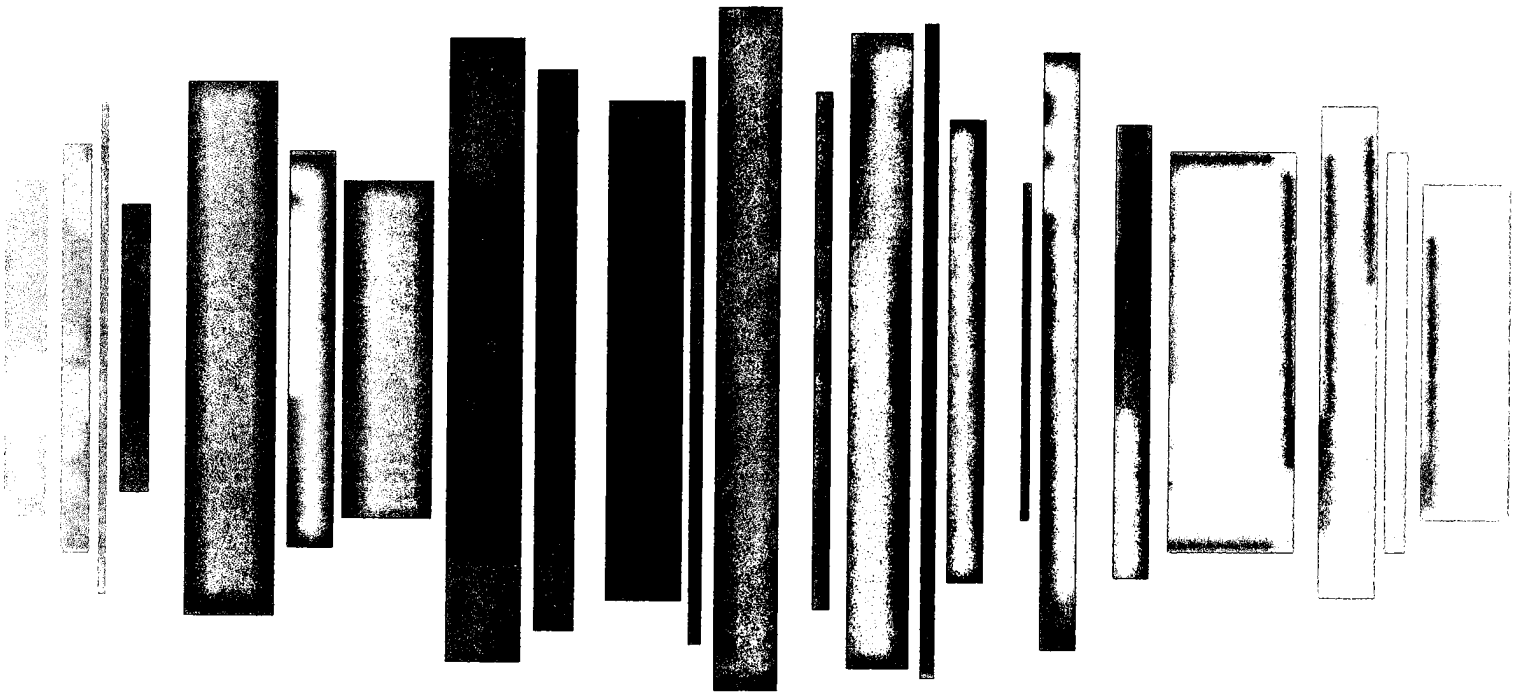

KRESTON
INTERNATIONAL

JOVAL SAS

Route de Prades
66270 LE SOLER

COMPTES ANNUELS
Exercice au 31/10/2019

Sommaire

Attestation de Présentation 1

Bilan 2
ACTIF 2
Actif immobilisé 2
Actif circulant 2
PASSIF 3
Capitaux Propres 3
Provisions pour risques et charges 3
Emprunts et dettes 3

Bilan détaillé 4
ACTIF 4
Actif immobilisé 4
Actif circulant 4
PASSIF 5
Capitaux Propres 5
Provisions pour risques et charges 5
Emprunts et dettes 5

Compte de résultat 6

Compte de résultat détaillé 8

Liasse 19 IS RN 9

Annexes 19 31

Liste des Immobilisations 33

Balance 35

Soldes intermédiaires de gestion 37

Attestation de Présentation

ATTESTATION
d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise JOVAL SAS pour l'exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 38 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	487 833,50	Euros
chiffre d'affaires	21 485,96	Euros
résultat net comptable	-18 140,87	Euros

Fait à CABESTANY
Le 05/02/2020

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet EXCO AURIS

JOVAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 10140 euros
siège social : Route de Prades 66270 LE SOLER
RCS Perpignan 500.928.031

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU : 02 avril 2020

L'an deux mille vingt,
Jeudi 02 avril,
Dix heures.

Les associés de la sas JOVAL, au capital de 10140 €uros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Présents : **José DE OLIVEIRA, propriétaire de 671 parts sociales,**
Valéria DE OLIVEIRA, propriétaire de 5 parts sociales,

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, puisque les associés de la sas, représentant en tant que tels la totalité des parts sociales.

L'Assemblée est déclarée constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par le Gérant associé.
Le Président appelle à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1)Lecture du rapport établi par la gérance,

2)Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2019 et quitus à la gérance,

3)Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés l'inventaire et les comptes arrêtés au 31 octobre 2019.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos, le 31 octobre 2019, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à ***-18140.87*** **euros**, sont affectés au compte « report à nouveau ».

TROISIEME RESOLUTION

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture.

José DE OLIVEIRA

Valéria DE OLIVEIRA